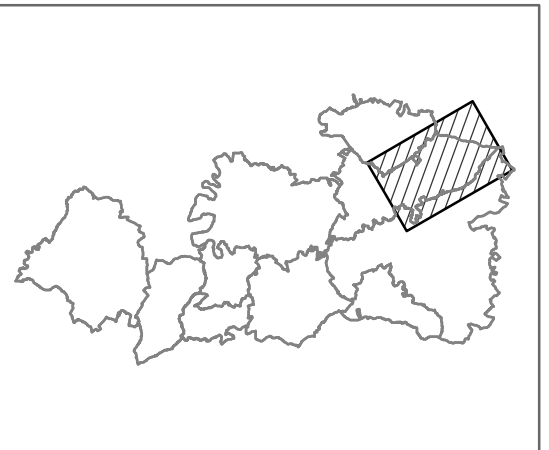




- Légende**
- AS : Canalisations d'eau et d'assainissement
 - IE : Canalisations électriques
 - PT3 : Réseaux de télécommunications
 - AC1 : Monuments historiques
 - AC1 : Monuments historiques - Rayon 500m
 - AC2 : Sites classés et inscrits
 - AC4 : Patrimoine Architectural, urbain et paysager
 - PT2 : Liaisons hertziennes (protection contre les obstacles)
 - T4.6.75 : Relations aériennes (Ballastage et dérapement)
 - T7 : Relations aériennes (installations particulières) / servitude impactant tout le territoire

Plan Local d'Urbanisme
COMMUNE DE BEAUPREU-EN-MAUGES

PLANS DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE
TC La Poitevine (est)



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 octobre 2019, approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaupreu-en-Mauges Le Mareil.

Beaupreau-en-Mauges
Mairie de Ville
49002 BEAUPREU-EN-MAUGES
Tel: 02 47 96 57 06 Fax: 02 47 96 57 16
Mail: sccu@beaupreau-mauges.fr

ÉCHELLE: 1:5 000
SOURCE: DGI - Cadastre
Droits réservés - 2019